



La Celle Saint-Cloud

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

L'article L2313-1 du Code général des collectivités territoriales modifié par l'article 107 de la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 dite Loi NOTRe prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif pour permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif présente l'ensemble des dépenses et recettes réalisées par la commune au cours de l'année budgétaire, c'est-à-dire entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre.

Contexte générale

L'année 2018 a permis de retrouver une progression significative du résultat de fonctionnement de la ville malgré la poursuite de la réduction des moyens attribués par l'Etat à notre commune.

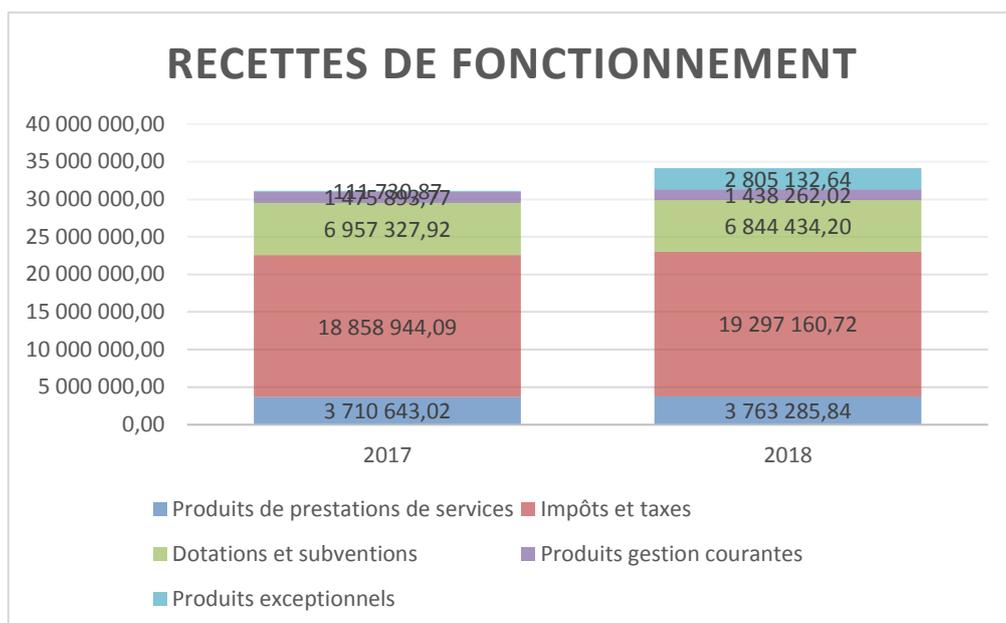
Ce bon résultat est la conséquence des efforts de gestion réalisés tout au long de l'exercice pour réduire les dépenses d'achat et de personnel sans affecter le niveau des services à la population

Il permet ainsi d'assurer, dans les meilleures conditions, la réalisation de l'important programme d'investissement que la ville a engagé.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement

Conformément à nos engagements de stabilité fiscale, les taux d'imposition sont restés inchangés. Compte tenu d'une progression des bases (moins de 1 %) inférieure à l'inflation constatée (1,8 % en 2018), tandis que la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) s'est poursuivie malgré l'engagement de l'Etat de stabiliser l'enveloppe des dotations aux collectivités territoriales, l'effort de la collectivité s'est accru, dans un contexte de désengagement de l'Etat



Ainsi la DGF est passée de 4,243 millions d’euros en 2017 à 4,131 millions d’euros en 2018.

Au total les produits de gestion courante ont augmenté de 341 K€ entre 2017 et 2018, passant de 31,002 M€ à 31,343 M€.

Par ailleurs, un produit exceptionnel de 2,805 M€ est à comptabiliser en 2018. Celle-ci est issue de la vente des parcelles de l’avenue Maurice de Hirsch à la bailleur sociale I3F.

Dépense de fonctionnement

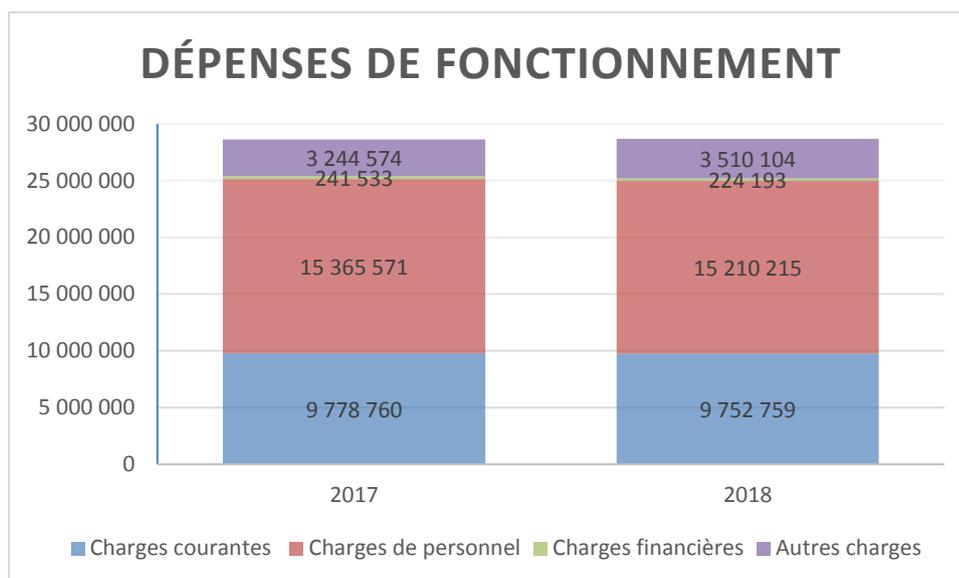
En ce qui concerne les charges, les efforts de gestion consentis au cours de l’exercice, tant en matière d’achats que de dépenses de personnel, ont permis une réduction importante des dépenses correspondantes malgré la hausse de l’inflation, ce qui a représenté par exemple, pour les dépenses de personnel une réduction de près de 3% en valeur réelle.

Ces efforts ont notamment permis de compenser la poursuite de la hausse des prélèvements de l’Etat sur la trésorerie de la commune.

Ainsi les charges de personnel ont baissé de 1,01 % entre 2017 et 2018, passant ainsi de 15,365 M€ à 15,210 M€.

Par ailleurs, les charges de gestion courante ont diminué de 0,27% passant de 9,778M€ à 9,752M€.

Enfin, il a noté que les prélèvements de l’Etat ont encore augmenté, passant de 3,202M€ à 3,425M€ soit une augmentation de 223K€.



Résultat de fonctionnement

	2017	2018
Ressources courantes	31 002 809	31 343 143
Charges courantes	28 632 455	28 699 289
Résultat courant	2 370 354	2 643 854

Grâce à l'effort de gestion, le résultat de gestion courante a augmenté de 223K€, passant de 2,484M€ à 2,707 M€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le compte d'investissement réel (opérations d'investissement + opérations financières) s'établit comme suit :

DEPENSES (en k€)		RESSOURCES (en k€)	
Dépenses d'équipement	3.578	Subventions	1.422
		Dotations (FCTVA & divers)	760
Remboursements d'emprunts	533	Emprunt	0
TOTAL Dépenses réelles	4.111	TOTAL Recettes Réelles	2.182

Les dépenses d'équipement effectivement mandatées au cours de l'exercice se sont élevées 3.578 k€.

En outre, d'autres opérations ont été engagées mais non complètement achevées, entraînant un « reste à réaliser » de 2.586 k€ (dont, parmi elles, le centre de loisirs Morel de Vindé).

A noter également, et ce point est particulièrement important, que ces opérations ont été réalisées sans recourir à l'emprunt (la dette de la ville a même été à nouveau réduite, de 533 k€, au cours de l'exercice) de sorte que l'encours de dette en fin d'exercice a été réduit à 291 € par habitant (à comparer à une dette moyenne de 1.075 € /hab. au plan national).